

et les régions équatoriales, les plus glaciales. Et alors, nous aurions, dans cette planète, une série de climats gradués, mais juste au rebours de celle imaginée plus haut.

Ce serait vainement qu'on nous objecterait que les pôles de Saturne doivent être couverts de neige, attendu qu'ils sont blancs. Cette blancheur, ou, pour parler plus exactement, cette couleur bleuâtre que nous apercevons, appartient-elle réellement au noyau caché sous les vapeurs supposées opaques de l'atmosphère? Il n'y a pas de raisons pour l'affirmer et il en est qui portent à le nier. On n'a jusqu'à présent observé aucune irrégularité dans l'enveloppe extérieure de la planète; ce qui cependant aurait lieu dans la supposition. Mais, en serait-il ainsi, qu'il faudrait, d'après ce que nous avons dit plus haut, raisonner ainsi: le pôle est couvert de neige, donc le reste de la planète est dans un état plus triste encore. Dira-t-on que le pôle, étant sans nuage, perd plus vite, par le rayonnement dans l'espace, la chaleur qu'il reçoit de l'intérieur? Nous répondrons que, dans ce cas, il trouve une compensation dans la chaleur solaire qui lui arrive directement et sans obstacle. Et ainsi, en toute hypothèse, une fois admises des neiges perpétuelles sur les pôles de Saturne, on ne peut pas logiquement attribuer à son globe une température de beaucoup supérieure à celle que ces neiges elles-mêmes supposent.

GIULIO.

L'Académie Française et la Société Royale du Canada

La lettre suivante a été communiquée à la dernière réunion du Conseil de la Société Royale à Ottawa :

{ Institut de France,
Académie Française. } —
Paris, le 21 octobre 1882.

« Le Secrétaire perpétuel de l'Académie Française M. Chauveau, vice-président de la Société Royale du Canada.

« Monsieur le Vice-Président,

« J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le trois de ce mois, le compte-rendu qu'elle m'annonçait des séances d'inauguration de la Société Royale du Canada, et je me suis empressé de porter le tout à la connaissance de l'Académie dans sa dernière séance.

« En s'organisant à la fois comme vous voulez bien le dire en imitation de notre Institut de France et en imitation de la Société Royale d'Angleterre, l'Académie Canadienne a donné aux deux nations amies un nouveau témoignage de bon souvenir et d'affectueuse estime.

« L'Académie vous remercie de l'en avoir informée et de l'avoir fait avec tant de cordialité dans un langage si élevé, si pur et si français.

« La vieille Académie de France aime à tendre de loin sa main fraternelle à la jeune Société Royale qui vient de naître au Canada, souhaitant qu'à son tour il lui soit donné dans l'avenir de se trouver après trois siècles d'existence aussi florissante que son aînée a le bonheur de l'être encore aujourd'hui.

« Oui, certainement, l'Académie a vu avec grand plaisir le nom de M. Louis Fréchette figurer sur la liste des élus de la première section. Elle se flatte de lui avoir porté bonheur en le couronnant il y a deux ans. Le choix est si bon du reste que, sans nous, vous n'eussiez pas manqué de le faire.

« Les discours prononcés dans la seconde séance d'inauguration ont été fort appréciés par mes confrères qui tous ont applaudi à leur éloquence.

« Particulièrement touchés de la sympathie que Votre illustre Patron veut bien éprouver et exprimer pour la France, l'Académie vous prie d'être auprès du marquis de Lorne, l'interprète de sa respectueuse gratitude.

« Recevez aussi, monsieur le vice-président, tous nos remerciements empressés et permettez-moi d'y joindre la nouvelle assurance de ma haute considération et de mon entier dévouement.

« CAMILLE DOUCET. »

M. Chauveau a aussi reçu des lettres de trois autres académiciens, MM. Nisard, Marmier et Pasteur, qui expriment la plus grande sympathie pour le Canada et pour la littérature canadienne.

M. Marmier, parlant de la connaissance qu'il a faite de MM. Chapleau, Fabre et Marmette, et de plusieurs autres canadiens, rappelle en termes émus les bonnes heures qu'il a passées à Québec avec M.M. Garneau, Faribaut et Chauveau, et il ajoute: « Souvent je songe à partir encore, à m'en aller bien loin, tout ce qui se passe en France corrobore souvent ces désirs d'émigration. Mais quand nous visitons ensemble la cascade de Montmorency, j'avais quarante ans; et maintenant! Il n'est pas sûr pourtant qu'un beau jour je ne m'embarque pas pour retourner sur les rives du St-Laurent. »

—On annonce que l'hon. M. Turcotte, ex-président de l'Assemblée législative, est dangereusement malade.

NOS GRAVURES

La porte Saint-Georges à Nancy

Il y a plusieurs années déjà que des tentatives sont faites pour détruire cette porte dont il a été tant parlé en ces dernières semaines. Les ministères précédents s'étaient toujours opposés à sa démolition. Victor Hugo avait protesté et la Commission des monuments historiques s'était prononcée pour qu'on n'y touchât pas. Mais, à l'avènement du ministère actuel, les choses changèrent de face, et le nouveau ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. Duvaux, s'étant laissé circonvenir, le conseil municipal de Nancy décida la destruction de la porte Saint-Georges, œuvre d'art Renaissance des plus charmantes. Il s'agissait de livrer passage à un tramway qui, heureusement, devra prendre une autre route. Car la décision du conseil municipal de Nancy ayant soulevé un tolle général parmi les amis des arts, le ministre s'en émut, revint sur son autorisation première, et le conseil, convoqué par le maire, et se déjugant, vient d'adopter, par 24 voix contre 10, la proposition de reclassement de la porte Saint-Georges au nombre des monuments historiques. Et tout est bien qui finit bien.

Noël

Les temps sont bien changés. Les beaux cavaliers ne déposent plus un respectueux baiser sur la joue de la timide châtelaine, ce jour-là. Les grands festins dans les châteaux féodaux, au retour de la messe de minuit, ont vécu. Les pages bariolés n'apportent plus le paon rôti, revêtu de son éblouissante parure de plumes sur les tables seigneuriales, chargées de ces *surtouts* invraisemblables, sièges de places fortes, nef et galères, jardins d'Orient, dépeints par les vieux chroniqueurs. La poésie de ces années lointaines a fui devant le moderne réveillon, célèbre dans les cabinets particuliers des cabarets à la mode. Les enfants seuls ont gardé la tradition naïve du petit soulier dans l'âtre. La jeunesse est ainsi souvent la dépositaire fidèle des souvenirs des vieux âges.

Hélas! il en est, parmi les enfants, qui n'ont ni souliers ni âtres. Il en est qui voient tristement, de leur couche d'hôpital, les rayons du soleil de Noël passer à travers les hautes fenêtres. Ne les oublions pas, ceux-là. Faisons comme les Anglais qui s'organisent en société pour faire participer les bébés pauvres aux cadeaux de *Christmas*. Et nous qui savons si bien en Canada pratiquer la charité du nécessaire, n'oublions pas l'aumône du superflu qui éclaire si gaiement de jeunes âmes qui n'ont rien fait pour souffrir.

Les ambassadeurs Malgaches

On a fait pendant ces derniers temps, dans la presse, beaucoup trop de bruit autour de la question de Madagascar, au moment surtout de la rupture des négociations entamées par les ambassadeurs de la reine Ranavalona avec le gouvernement français, pour que nous reprenions l'historique du conflit qui avait amené à Paris la présence des envoyés de la cour de Tananarive.

Bornons-nous à rappeler que, depuis de longues années, la France a des droits acquis sur la côte nord-ouest de Madagascar par les traités passés avec les chefs sakalaves qui habitent cette côte.

Ce sont des droits que le gouvernement howa a violé en établissant sur divers points du littoral des postes militaires abrités par le pavillon malgache.

D'autre part, contrairement à certaines clauses du traité de 1868 entre la France et la reine de Madagascar, le gouvernement howa méconnaissait aux Européens le droit de devenir propriétaires, en punissant des travaux forcés à perpétuité quiconque de ses sujets qui vendrait des terres aux blancs.

C'est sur cette attitude de leur gouvernement hostile à la France que les ambassadeurs malgaches avaient à fournir des explications.

Combien d'indifférents, en entendant parler de Madagascar, n'auront même pas eu recours à une carte d'Afrique pour se faire une idée de ce que pouvait être ce pays! Combien peu de gens se doutent que Madagascar est une île aussi grande que la France, la Belgique et la Hollande réunies!

Combien de monde, en revanche, voient dans Tananarive, la capitale des Howa, un amas de huttes ou de paillettes, et dans les Malgaches, ambassadeurs ou autres, des noirs plus ou moins ridiculement revêtus de costumes que revendiquerait le musée d'ethnographie.

C'était bien l'idée des curieux qui ont envahi en foule la cour du Grand-Hôtel, le jour de l'arrivée de l'ambassade à Paris, et leur déception a été grande en voyant descendre des landaux les Malgaches correctement habillés à l'europpéenne.

L'ambassade se composait de L.-E. Ravoninahitrinirivo, ministre des affaires étrangères, de Ramaniraka, et de deux secrétaires interprètes, MM. Marc Rabibisoa et Andryanisa.

Entre les quatre personnages il s'écrivait et se parlait

très correctement trois langues: le malgache, le français et l'anglais.

Ajoutons même, pour donner une idée exacte des choses, que ces messieurs étaient porteurs d'un *livre jaune*, imprimé à Tananarive même, relatant tous les incidents diplomatiques sur lesquels ils venaient s'expliquer.

Il y a cinquante ans à peine le peuple malgache était loin d'être ce qu'il est aujourd'hui, et, bien qu'il reste beaucoup à faire, il n'en jouit pas moins d'une jeune civilisation pleine d'intérêt.

Cette civilisation qui, en moins d'un demi-siècle, est venue transformer le pays, est l'œuvre des missionnaires de toutes nationalités, parmi lesquels la France est largement représentée.

On peut se convaincre, par la vue du quartier de Tananarive que nous reproduisons fidèlement d'après une photographie, de la métamorphose qui s'opère chaque jour.

Le jour où le gouvernement de la reine Ranavalona aura compris que, malgré sa prospérité, la capitale des Howas ne peut s'isoler de toute communication avec le littoral; le jour où de larges routes auront fait place aux seuls sentiers battus qui mènent de la côte à Tananarive, Madagascar bénéficiera encore davantage d'une civilisation productrice que toute l'Europe doit concourir à lui apporter.

MANIFESTE DU PRINCE NAPOLEON

Un manifeste du prince Napoléon a été affiché pendant la nuit du 15 au 16 courant en plusieurs quartiers de Paris; le *Figaro* en a publié la teneur, et a été saisi. Le prince a été arrêté, et enfermé à la Conciergerie.

Ce manifeste condamne la politique du gouvernement actuel dans les Chambres, dans l'armée, dans les finances, dans les questions religieuses; il rappelle les plébiscites, et ne veut aucun compromis avec les royalistes.

Cet événement a causé une grande excitation en France, à Paris surtout. Dans cette proclamation, qui a été affichée, le prince dit que tout va mal en France. La république n'a jamais été sanctionnée par le vote populaire et impuissante à gouverner. Il demande que le président soit élu par le peuple afin que l'exécutif soit délivré de l'influence des corps législatifs. Il ne veut aucun compromis avec les royalistes et déclare que si le comte de Chambord tentait de monter sur le trône il serait le premier à prendre un fusil et à courir aux barricades.

Le prince est accusé d'avoir commis un acte tendant à changer la forme du gouvernement. L'affaire est criminelle et est punissable de la détention dans une forteresse.

Le prince Napoléon étant décoré de la Grande-Croix de la Légion d'Honneur, subira son procès devant la première Chambre de la Cour d'Appel.

Les journaux en général approuvent son arrestation.

M. Clément, le commissaire de police qui a arrêté le prince Jérôme, est le même qui arrêta le prince Napoléon dans la maison de Maurice Richard, en 1872.

Le prince Napoléon est détenu à la Conciergerie, dans le salon du directeur de la prison, au rez-de-chaussée. Un lit et d'autres meubles ont été apportés en toute hâte de la préfecture de police et deux fenêtres ont été fermées par des planches.

Le prince est gardé par deux surveillants et deux agents de police, et deux sentinelles sont postées au pied de l'escalier conduisant de la cour intérieure dans l'appartement du prince. Personne n'est autorisé à communiquer avec lui du dehors, mais sous les autres rapports il est traité avec beaucoup de considération et de respect.

DÉSASTRE EN CHINE

Le vicariat du Hou-Pé septentrional, en Chine, après avoir déjà subi les fléaux de la famine, du choléra et d'un cyclone, vient d'avoir celui du feu.

Voici ce qu'écrivit Mgr Ezechise Banci à un directeur de l'œuvre de la Sainte-Enfance:

« J'ai de très bonnes nouvelles à vous annoncer relativement aux conversions, je vous écrirai plus tard sur ce point. Actuellement, je me trouve anéanti par le terrible désastre qui a fondu sur cette mission, désastre auquel je ne sais comment remédier.

« Le 28 du mois d'octobre, à huit heures du soir, un épouvantable incendie a répandu la tristesse et la désolation autour de nous. Dans l'espace de quatre heures, résidences, séminaires, écoles, pharmacie, une partie des orphelinats sont devenus entièrement la proie des flammes, et ce qui reste debout est fortement endommagé. Meubles, linge, calice, ciboire, provisions de bouche, vêtements, bibliothèque, etc., ont été brûlés, nous n'avons pu sauver que peu de choses, et encore de ce peu une quantité notable nous a été enlevée par des voleurs qui ont profité de la nuit pour accomplir leurs larcins.